

Communiqué de presse

Poursuite de la croissance au cours de l'exercice 2017

Pendant l'exercice 2017, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA a émis des emprunts pour un montant de 7,7 milliards de francs. Dans la même période, 3,3 milliards de francs d'emprunts sont arrivés à échéance. Le volume de lettres de gage en circulation a donc augmenté de 4,4 milliards de francs pour atteindre le record de 52,1 milliards de francs.

Pour la première fois dans l'histoire de la Centrale de lettres de gage, la barre des CHF 50 milliards de volume d'emprunts a été dépassée en juillet 2017. Avec onze jours d'émission et un total de 30 transactions, l'exercice 2017 a été très animé et très réussi. La croissance a été très soutenue, ce qui s'est traduit en fin d'année par un volume d'emprunts de 52,1 milliards de francs. Par ailleurs, les échéances de 3,3 milliards de francs ont pu être entièrement refinancées et, en même temps, il y a eu une forte croissance de 9,3 % des emprunts par lettres de gage, respectivement de 4,4 milliards de francs, par rapport à 4,8 milliards de francs l'année précédente.

Pendant l'exercice 2017, la Centrale de lettres de gage a été un instrument utile de refinancement pour les banques cantonales. Beaucoup de banques membres ont profité du bas niveau persistant des taux pour refinancer leurs affaires hypothécaires avec des prêts par lettres de gage. La Lettre de gage suisse® est ainsi aussi une catégorie de placement essentielle et recherchée sur le marché obligataire suisse. L'agence de notation Moody's a donné aux emprunts de la Centrale de lettres de gage sa plus haute note Aaa.

En tant qu'institution commune aux 24 banques cantonales, la Centrale de lettres de gage est un organisme à but non lucratif. Son bénéfice pour l'exercice 2017 se monte à 8,5 millions de francs. La distribution d'un dividende de 2,5 % sera proposée à l'Assemblée générale des actionnaires. En 2018, un volume d'emprunts de 4,5 milliards de francs arrivera à échéance. Pour répondre de la meilleure manière possible aux besoins des banques membres, la Centrale de lettres de gage envisage de procéder à huit émissions.

Ces dernières années, la Lettre de gage suisse® connaît un succès grandissant. Les lettres de gage des deux instituts d'émission suisses de lettres de gage font d'ailleurs partie des titres les plus significatifs du marché obligataire suisse.

Informations complémentaires

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA
Adresse: Prime Tower, Hardstrasse 201, 8005 Zurich
Adresse postale: Case postale, 8010 Zurich
Michael Bloch, directeur, Tel. 044 292 25 22
www.pfandbriefzentrale.ch/fr

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

Fondée en 1931, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA émet régulièrement des lettres de gage. Elle octroie aux banques cantonales des prêts d'un montant et d'un terme analogues pour refinancer leurs affaires hypothécaires contre remise de titres hypothécaires. Les créances nées des lettres de gage, respectivement des prêts sur lettres de gage, y compris des intérêts courus, figurent au registre des gages des banques membres et ont une couverture bien définie.